

## Compte-rendu du Conseil de quartier du Guichet Le mercredi 17 octobre 2012

Secrétaire de séance Delphine Chaboud  
Début de séance à 20h32 avec 43 participants.

Présents : M. Missenard, référent du conseil de quartier du Guichet, M. Dormont, adjoint au maire chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal, Mme Digard, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, M. Danel, responsable de l'aménagement durable et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

Invités : M. Rodriguez de l'association « SEL » et M. Verdeguer de Bouygues Immobilier pour le projet « Elégance »

M. Missenard annonce l'ordre du jour :

1. « **Ça bouge dans notre quartier !** » :
  - A. Piscine
  - B. Retour sur la brocante
2. Présentation de l'association Éco-solidaire « SEL »  
(Système d'Echange Local)
3. Résidence Elégance rues Racine et Charles de Gaulle
4. Parole libre
5. Agenda

### 1) ÇA BOUGE DANS NOS QUARTIERS !

#### A - LA PISCINE

Présentation par M. Dormont.

##### 1. QUELQUES CHIFFRES

Elle fut créée en 1968.

Il y a 9 maîtres-nageurs.

Le nombre d'entrée par an (en moyenne) :

- 100 000 entrées : public payant
- 100 000 entrées : scolaires et associations

En 2008, fut créée une commission avec les services des sports et des techniques.

La réhabilitation complète coûterait plus de 10 millions d'euros.

A savoir que la piscine de Palaiseau, neuve, coûte 17 millions d'euros.

##### A. Fréquentation :

- Extérieurs (non Orcéens):
  - ✓ Groupes scolaires (Primaire/Collège / lycée) : 25 classes
  - ✓ Faculté : 30 étudiants chaque mardi et vendredi



- Orsay :
  - ✓ Secondaire (Collège / lycée) : 11 classes
  - ✓ Primaire (maternelle/Elémentaire) : 12 à 15 classes + 4 classes de St Suzanne et 2 classes du CSO
  - ✓ CCAS : 30 personnes tous les lundis

B. Déficit moyen d'exploitation :

- Par an: 650 000€

## 2. LES TRAVAUX PREVUS

A. Nouvelle chaudière à la piscine:

Passage de chaudières à fuel à des chaudières à gaz à condensation.

- Perturbations jusqu'à janvier 2013– Avenue de Lattre de Tassigny
  - ✓ Au niveau de la circulation
  - ✓ Et du stationnement

Coût : environ 600 000€

B. Perspectives 2013 : Utilisation du bassin extérieur toute l'année.

- ✓ dispositif de couverture amovible
- ✓ éclairage permettant une utilisation le soir en hiver
- ✓ sas de liaison vers l'intérieur du bâtiment

Coût : environ 700 000€

Une subvention de 500 000 € a été obtenue de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay :

→ 200 000€ pour la chaufferie

→ 300 000€ pour l'aménagement du bassin extérieur

Une telle opération permettra évidemment une redistribution des plages horaires avec des accès plus importants pour le public.

→ **Qu'avez-vous prévu pour les maîtres nageurs ?**

☞ **M. Dormont** : Il y aura du chauffage dans leur petite « cabane » et ils porteront des vêtements spéciaux. De plus nous allons mener une enquête auprès des usagers sur les horaires souhaités par les futurs utilisateurs du bassin extérieur toute l'année.



**Attention, à ce jour, date de publication : Analyse des réponses en cours.**

→ **La piscine va-t-elle fermer ?**

☞ **M. Dormont** : Oui, 15 jours à Noël comme tous les ans, pour l'entretien. Les travaux de raccordement de la nouvelle chaufferie seront effectués pendant cette période. Les travaux d'aménagement du bassin extérieur auront lieu avant Mai.

→ **Va-t-il y avoir des répercussions sur le coût des billets ?**

☞ **M. Dormont** : Non, on ne touchera pas au prix, dans l'immédiat.



## B - LA BROCANTE FESTIVE

Présentation par M. Missenard

### A. Animations

- Structures gonflables : environ 30 enfants à chaque comptage au cours de la journée
- 200 barbes à papa distribuées à partir de 14h
- 103 exposants
- Restauration : bonne participation

### B. Bibliothèque

- 100 personnes sont passées échanger des livres
- Une circulation d'environ 600 livres au cours de la journée.

## 2) ASSOCIATION ECO-SOLIDAIRE « SEL » : (SYSTEME D'ECHANGE LOCAL)

Présentation par M. Mathieu Rodriguez, président de l'association.

### 1. PRESENTATION

*« Aujourd'hui tout a un prix, mais quelle est la valeur de nos savoirs,  
de nos savoir-faire et de notre temps ? »*

Dans un SEL on échange des savoirs, des biens et des services, contre une monnaie locale. À Orsay, on utilise des « bulles » comme monnaie locale (1 minute = 1 bulle). Elle est échangeable avec les SEL amis. (SEL de la Bièvre et SEL du Pays de Limours)

### A. C'EST DE L'ENTRAIDE ?

- Oui c'est de la solidarité entre voisins. Autrefois, les gens s'échangeaient des services. On construisait ensemble une maison, puis on construisait pour les autres. La famille et le village participaient. Et, petit à petit, les modes de vie ont changé. L'argent est devenu la seule et unique valeur d'échange.
- Cependant, l'histoire aime bien revenir sur les chemins déjà parcourus et le système d'échange local (sel) en est la preuve. Les gens qui adhèrent à cette idée d'entraide se regroupent en collectif ou association. Basé sur l'échange multilatéral de biens, de services et de savoirs entre ses membres, il est non-seulement le retour aux valeurs d'autrefois, mais aussi une alternative aux modes d'échange d'aujourd'hui.

### 2. LE FONCTIONNEMENT

Une minute équivaut à 1 bulle. Ainsi une heure de repassage équivaut à 60 bulles tout comme une heure d'informatique ou une heure de coup de main pour un déménagement.

### A. MAIS C'EST UN PEU COMME LE TROC ?

- Pas tout à fait : ce système est plus souple que le troc qui demande systématiquement une réciprocité en échange du bien ou du service proposé.
- Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir quelque chose à offrir à la personne qui vous rend service ou qui vous donne quelque chose, au contraire de ce qui se pratique dans le « troc ».



## B. COMMENT FERAIS-JE POUR ÉCHANGER ?

- Il faut s'inscrire. Ensuite proposer des services et solliciter les services d'autres membres à l'aide du catalogue recensant les services proposés dans le SEL.
- Adhérer c'est aussi s'investir. Chaque adhérent s'engage à consacrer jusqu'à 2h par mois pour la gestion administrative de l'association, participer aux réunions des SEL amis, aider les nouveaux adhérents, faire connaître le SEL...
- Les moyens à votre disposition pour échanger sont :
  - ✓ les réunions mensuelles
  - ✓ le catalogue recensant les services proposés dans le SEL
  - ✓ la liste de diffusion des annonces des SEL amis
  - ✓ les bourses locales d'échanges (BLE= vide grenier où l'on paye en bulles).

## C. RENCONTRE

Le vendredi 21 septembre a eu lieu la première réunion à la Bouvêche.

- Une dizaine de personnes étaient présentes ainsi que deux représentants des SEL voisins : le SEL de la Bièvre et le SEL du pays de Limours.
- Nous avons échangé sur nos expériences et nos envies communes au sein de ce projet. Nous en avons fixé les contours et validé les principes de solidarité et d'équité dans les échanges.

La réunion suivante a eu lieu le 26 octobre dans le salon Mayer à la Bouvêche.

Vous pouvez visiter le site internet : <http://assoinspiration.org/bulles>



→ **Est-ce ouvert aux mineurs ?**

↳ **M. Rodriguez** : Non, mais nous sommes en réflexion pour savoir si nous les acceptons s'ils sont accompagnés d'un adulte.

→ **N'y a-t-il pas un problème de fisc si quelqu'un va aider un voisin, par exemple pour une réparation de la toiture : que se passe-t-il au niveau de l'assurance s'il y a un accident ?**

↳ **M. Rodriguez** : aucun problème, si l'activité reste ponctuelle et n'est pas un travail à temps plein.

En ce qui concerne les accidents, attention, car l'association n'est pas responsable. C'est un échange de gré à gré. L'association n'est pas mandataire. Les personnes doivent avoir une assurance de responsabilité civile.



→ **Les personnes âgées ne peuvent pas faire tant d'échange que ça, comment peuvent-ils accéder aux services ?**

↵ **M. Rodriguez** : Détrompez-vous, les personnes âgées représentent 90% des adhérents dans le SEL de Bièvre. Le SEL est un concept intergénérationnel et de complémentarité.

→ **Le catalogue a-t-il vocation à être mis en ligne ?**

↵ **M. Rodriguez** : Non, il est confidentiel et est disponible juste pour les adhérents.

### **3) RESIDENCE ELEGANCE : rues Racine et Charles de Gaulle**

Présentation par M. Verdeguer (Bouygues Immobilier) et M. Missenard

#### **1. INFORMATIONS BOUYGUES**

##### **A. Présentation :**

- 91 logements familiaux en accession
- 550 m<sup>2</sup> de commerces au rez- de-chaussée (PFG+ 1 local en vente actuellement...)
- 139 chambres étudiantes dans la résidence sociale étudiante

##### **B. Calendrier**

- Démolition : 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2012
- Gros travaux : janvier 2013
- Travaux extérieurs : mars 2014
- Ouverture de la résidence étudiante : septembre 2014

**Attention, à ce jour, date de publication : le calendrier a été modifié.**

- **Démolition : fin décembre 2012 / janvier 2013**
- **Gros travaux : février 2013**

##### **C. Déroulement du chantier : Entreprise → Bouygues Construction**

- Circuit des camions :
  - ✓ Aller : rue Guy Moquet /rue Charles de Gaulle → accès au site
  - ✓ Retour : Rue Louise Weiss → N118
- Stationnement :
  - ✓ Pendant les travaux : sur la future place
    - Installation du chantier
    - Stationnement du personnel
    - Aire de charge et décharge
  - ✓ Après rétrocession à la ville
    - Les bureaux seront installés dans le bâtiment
    - Le stationnement sera géré en sous-sol

##### **D. Stationnement**

Il est prévu 1 place par logement donc 91 places en sous-sol et 1 place pour 3 chambres étudiantes.

→ **Quelle est la réglementation thermique ?**

↵ **Bouygues Immobilier** : BBC (Bâtiment Basse Consommation TRT 2012) soit 65kw/h/m<sup>2</sup> Chauffage à condensation et panneaux solaires pour la partie sociale



→ **Qu'est-il prévu contre les nuisances dues au chantier ?**

↳ **Bouygues Immobilier** : Il y aura sur site 3 coordonnateurs de chantier pour gérer et surveiller. Il y aura aussi des dispositions à la sortie du chantier pour nettoyer les roues des camions et éviter de salir la voie publique.

Le temps de travail sur le chantier sera en journée. Récupération des eaux pluviales.

→ **Qu'avez-vous prévu pour les nuisances de la N118 ?**

↳ **Bouygues Immobilier** : Nous avons prévu un mur antibruit végétalisé et un traitement des parois et des menuiseries pour une réduction des nuisances sonores à 40 dB.

→ **Avez-vous pensé aux normes handicapées ? Et à la fibre optique ?**

↳ **Bouygues Immobilier** : Oui nous appliquons les normes de 2010 et nous avons tenu compte de la mise en place de la fibre optique.

→ **La rue Charles de Gaulle sera-t-elle fermée suite aux travaux ?**

↳ **M. Danel** : La rue ne sera pas fermée durant le chantier. Quelques événements exceptionnels nécessiteront peut-être une utilisation d'une partie de la rue. Nous travaillons pour minimiser ces événements et leurs conséquences.

→ **Qui est le « gestionnaire » des chambres étudiantes ?**

↳ **M. Danel** : C'est EFIDIS qui va en assurer la gestion.

## **2. INFORMATIONS MAIRIE**

Suite à la rencontre entre les commerçants et M. le maire, un point sur le stationnement a été fait.

### **A. Stationnement :**

- Rue Charles de Gaulle (impasse) :
  - ✓ Création de 4 places (partie basse)
  - ✓ Les 27 places du parc de stationnement Racine seront reconstituées, après les travaux.



**Attention, à ce jour, date de publication : Création de 5 places supplémentaires en partie haute de l'impasse**

### **B. Réflexion :**

- Place publique...

M. Missenard appelle les personnes intéressées à prendre contact avec le service démocratie locale pour créer une commission qui réfléchira à l'agencement de cette place publique.

## **4) PAROLE LIBRE**

→ **Pour information, le Siom ne vide plus les poubelles vers le 30 rue Charles de Gaulle, car ils ont des problèmes pour y accéder !**

→ **L'accès au parking mairie est fermé au public depuis 2 week-end : pourquoi ?**

↳ **M. Missenard** : Il doit y avoir un problème de dysfonctionnement au niveau de l'horloge. On va y remédier.



**Attention, à ce jour, date de publication → Le parking mairie est de nouveau accessible au public le week-end.**



→ **Est-il possible de mettre le feu tricolore (rue Charles de Gaulle/Louise Weiss) au clignotant les week-ends ?**

↳ **M. Missenard** : Non, car il permet de protéger la piste cyclable et de réduire la vitesse de ceux qui viennent de la gare routière.

→ **Justement, le feu ne se déclenche pas au passage des vélos ?**



**Attention, à ce jour, date de publication → Le service « proximité ville » a pris contact avec le gestionnaire des feux pour faire un point sur les modalités de fonctionnement et de déclenchement du feu.**

→ **Des « scooters pizza » rue Charles de Gaulle stationnent sur le trottoir et gênent le passage ! Pourquoi ne pas envisager un parc de stationnement 2 roues sur la chaussée ?**

→ **Au niveau de la rue Bossuet, suite aux travaux, il manque un marquage sur le trottoir, une zone d'attente au n°33 ; par ailleurs, la rue est très abimée.**

↳ **M. Missenard** : Les travaux ont été planifiés par les services techniques au niveau de la CAPS pour 2013 (revêtement de la chaussée).

→ **Au niveau du fond de la rue Aristide Briand, nous attendons une proposition de la mairie pour sécuriser les piétons et faire ralentir les voitures.**

↳ **M. Missenard** : Nous allons voir les services techniques et la CAPS.

Les services techniques travaillent sur un projet, qui sera proposé aux riverains, début 2013.

## 5) AGENDA

Annnonce des prochains évènements :

- **Réunion Publique EPPS**
  - ✓ Vendredi 26 octobre à 20h30 à l'auditorium, cinéma Tati
- **Conseil de quartier du Centre**
  - ✓ Mardi 13 novembre à 20h30 hall de la salle Jacques Tati
- **Conseil municipal**
  - ✓ Mercredi 14 novembre à 20h30 en Mairie
- **Orsay sous les sapins**
  - ✓ Du 15 décembre au 1er janvier inclus

Pour plus d'infos et pour retrouver toute l'information des conseils de quartiers, n'hésitez pas à aller sur le site internet :

[www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne](http://www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne)

